

# REGLEMENT

A signer par les parents et l'étudiant

NOM:.....

(En lettres CAPITALES)

## En cas de non-respect de ces règles, le CiC se réserve le droit de renvoyer l'étudiant sans aucun remboursement

### Une tenue et un comportement corrects sont exigés sur l'ensemble de l'établissement !

#### COURS

##### ➤ LA PRESENCE AUX COURS EST OBLIGATOIRE

#### SORTIES DU SOIR

- Les sorties du soir, hormis celles qui sont organisées et encadrées par le Collège, sont laissées sous l'entière responsabilité des parents.
- **L'HEURE LIMITE DE RENTREE** Les étudiants internes de moins de 18 ans sont autorisés à sortir jusqu'à 00h30 en semaine et jusqu'à 2h00 du matin le week-end (vendredi et samedi).
- ☛ **Si vous désirez limiter l'heure de rentrée à 00h30 également les vendredis et samedis veuillez le signaler ici :**  oui  non
- Il peut être dangereux pour un enfant d'être seul pendant la nuit dans une ville de la Côte d'Azur, notamment en pleine saison touristique. Les heures les plus dangereuses sont entre 01h00 et 5h00 du matin.
- Nous attirons votre attention sur le fait que le risque zéro n'existe pas, même si notre établissement n'est pas situé dans un quartier « à risque », le risque d'incident ne saurait être totalement exclu. Une sensibilisation aux risques encourus et une information sur les comportements raisonnables à adopter sont dispensées à tous les participants en début de séjour.
- Le CiC ne peut pas être tenu pour responsable du comportement de l'étudiant ni des dommages qu'il pourrait causer ou des rencontres qu'il pourrait faire en dehors du campus.
- Dans tous les cas, les parents ne peuvent s'exonérer de leur responsabilité légale. Chaque étudiant doit se munir d'une assurance à responsabilité civile.
- Le CiC étant un établissement d'enseignement, la présence des étudiants est obligatoire dès 9 heures le matin.

#### CHAMBRES

##### ➤ LES FETES DANS LES CHAMBRES SONT INTERDITES

- A partir de 22 heures les étudiants sont tenus de respecter le calme dans les chambres et dans les couloirs.
- Il est interdit aux étudiants d'héberger des personnes extérieures au CiC dans les chambres. Les personnes extérieures au CiC peuvent louer des chambres.
- Il est interdit de stocker des boissons alcoolisées ou de la nourriture dans les chambres, ainsi que d'y cuisiner. L'alcool sera systématiquement confisqué.
- Chaque étudiant est responsable du mobilier de sa chambre. En cas de dégradation constatée, l'étudiant fautif devra payer les dégâts occasionnés. Le linge (couverture, couvre-lit, etc...) ne doit en aucun cas être transporté à l'extérieur de la chambre ni du campus.
- **Par application de la loi il est interdit de fumer dans les chambres et dans tous les endroits fermés.** De même, il est interdit d'utiliser des bougies, des bâtons d'encens ou tout autre objet qui représenterait un risque d'incendie. Tout objet dangereux de cette nature qui pourrait se trouver dans les chambres sera retiré par le personnel du CiC.

#### DROGUES

- Le CiC se réserve le droit de **RENOYER IMMEDIATEMENT** et **SANS AUCUN REMBOURSEMENT** tout étudiant qui se serait rendu coupable d'utilisation ou qui serait en possession de drogues et de toute substance illégale.

#### ALCOOL

- Tout étudiant mineur, rencontré avec de l'alcool ou en état d'ébriété, sera sanctionné dans un premier temps par un avertissement écrit, dont un double sera renvoyé aux parents, et en cas de récidive, par un **RENVOI IMMEDIAT ET SANS REMBOURSEMENT.**

#### URGENCES MEDICALES

- Les parents d'un étudiant de moins de 18 ans doivent impérativement signer au préalable l'autorisation ci-jointe pour que, en cas d'urgence, le traitement médical nécessaire puisse être entrepris. Sans cette autorisation une intervention médicale ne pourra être effectuée. Si vous n'avez pas reçu ledit formulaire avec le présent règlement veuillez le demander au CiC.
- Il est indispensable d'informer le CiC avant l'arrivée de l'étudiant sur d'éventuels traitements médicaux en cours et de fournir le dossier médical correspondant.
- Seuls les accidents survenant dans le cadre des activités organisées (cours, tournois sportifs, excursions...) sont couverts par l'assurance du CiC. Les étudiants doivent se munir d'une assurance personnelle santé.

#### VALEURS

- Le CiC décline toute responsabilité en cas de vol ou perte de valeurs. Il est fortement recommandé de mettre un cadenas sur la porte de l'armoire (*cadenas en vente au secrétariat général*). Il est indispensable de fermer la porte à clef lorsque l'étudiant quitte sa chambre.
- Au moment du départ, chaque étudiant doit bien vérifier de ne rien oublier dans sa chambre. Tout objet qu'il y laisserait sera stocké pendant 5 jours et jeté ensuite, si l'étudiant n'a pas fait de réclamation par e-mail.

#### MODIFICATIONS / ANNULATIONS

- Les conditions d'annulation ou de modification que vous avez acceptées en soumettant votre inscription au CiC sont applicables pour le cas où vous souhaiteriez changer l'une ou plusieurs des options que vous avez choisie(s) ou pour le cas où vous souhaiteriez modifier la durée de votre séjour.
- Aucun changement ne pourra être pris en compte avant un délai de 30 jours à compter de votre demande.
- ☛ **Tout séjour écourté du fait du participant en cas de renvoi pour conduite incompatible avec le bon déroulement du séjour, ou infraction aux règles de discipline du présent règlement, ne donnera lieu à aucun remboursement de la partie non effectuée du séjour. En outre, les frais de voyage du retour sont à la charge des parents, ainsi que les frais d'accompagnement entre le CiC et l'aéroport.**

#### CLEF DE CHAMBRE

- La clef de la chambre est confiée à l'étudiant contre une caution de **50 €** (payable à l'arrivée et remboursée au départ contre restitution de la clef)

.....  
signature de l'étudiant

.....  
signature de la mère  
(responsable legale)

.....  
signature du père  
(responsable legal)

N° de téléphone des parents joignables 24/24h pendant le séjour de leur enfant.

Portable(s):..... Fixe(s):.....

L'inscription ne pourra être acceptée sans la signature des parents de ce présent règlement.